

l'élargissement des compétences des conseils échevinaux, du ministre de l'Intérieur, des commissaires de district ainsi que de la fusion de la comptabilité des sections. Ce projet reçut bien de la part du Conseil d'État un avis avec modifications proposées, mais il ne fut pas voté par la Chambre.³⁾

Des publications de Fritz Mersch d'avant la première guerre mondiale il y a lieu de retenir :

«*Gesetze und Verordnungen betr. die Bekämpfung der Reblaus und anderer Schädlinge der Rebe im Großh. Luxemburg*». Chez Meyer-Schock, Grevenmacher, 1908.

«*Les vins de la Moselle luxembourgeoise*», Exposition mondiale de Bruxelles 1910, chez M. Huss, 1910.

«*Ergebnisse der Moststatistik für 1910*, aufgestellt von der Großh. Weinbaukommission» Grevenmacher, 1910.

«*Der Weinbau im Großh. Luxemburg während der Jahre 1904-1911*, Denkschrift veröffentlicht von dem Distrikts- und Weinbauaufsichtskommissariat in Grevenmacher», Esslensche Druckerei 1911.

«*Ergebnisse der Mostuntersuchungen des Jahrganges 1912*, veröffentlicht von dem Distrikts- und Weinbauaufsichtskommissariat», chez Meyer-Schock, Grevenmacher 1912.

«*Der Weinbau im Großh. Luxemburg während der Jahre 1912 und 1913 unter Berücksichtigung der Reblausfrage*», chez Esslen, Grevenmacher 1913.

Jusqu'en 1912 une quarantaine de syndicats viticoles déployaient dans la région de la Moselle une activité purement locale. Le commissaire Mersch était bien placé pour ressentir les méfaits de la non-coordination. Il ne demanda donc pas mieux que de donner suite à une suggestion du ministre d'État Eyschen (v. fasc. V, p. 117) tendant à créer une fédération qui grouperait tous les comices viticoles. Grâce au talent de persuasion et à l'entregent de Fritz Mersch, le groupement put être fondé le 11/9/1912. Comme de juste, Fritz Mersch fut appelé à la présidence qu'il occupait jusqu'en 1918. Aujourd'hui on a la tendance à oublier la rénovation que fut en son temps cette fédération. Car ce n'est qu'à partir de 1912 que fut pris en main d'une façon systématique l'achat en commun des matières et ustensiles indispensables à la culture et à la «personnalisation» des vins et que furent soignés l'aménagement des vignobles, la vinification d'après les principes modernes et, enfin, la vente des vins.⁴⁾

De graves problèmes d'orientation se posèrent à la viticulture luxembourgeoise après la guerre de 1914/18. En effet, comme l'ancien marché allemand s'avéra irremplaçable — marché qui, pour les coupages, avait été preneur de nos vins, jusqu'à la plus misérable piquette — il fallait abandonner la production par quantité et se prononcer pour la culture de nouveaux ceps permettant d'obtenir des vins de qualité.

Le gouvernement institua une «Commission d'Études des problèmes économiques posés par la guerre et ses conséquences éventuelles», dont les rapports furent publiés en février 1919. Rappelons à ce sujet que de toutes les sous-commissions de cet organisme, seule celle de la viticulture, présidée par Fritz Mersch, se prononça contre une union économique avec la France.